

**Plan Local d'Urbanisme**  
 Dossier d'approbation de la  
 modification n°1 du PLU

Pièce n°5.2 : Document Graphique du Règlement  
 Secteurs urbains principaux

• Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 03 Août 2023

• Le Maire,

• Bureau d'études : CREHAM  
 202 rue d'Ornano  
 33000 Bordeaux  
 Tél : 05 56 44 00 25

□ Limite et classement des zones et secteurs de règlement

▨ Espace boisé classé à conserver ou à créer

■ Emplacement réservé pour opération publique  
 et numéro d'opération

■ Patrimoine paysager à préserver au titre de l'article  
 L.151-19 du Code de l'Urbanisme

⋯ Limite d'alignement à respecter en façade littorale

Numéro	Destination de l'opération	Superficie indicative	Bénéficiaire
1	Aménagement d'une liaison piétonne le long du Bétey - 5 m de part et d'autre des berges	2 447 m <sup>2</sup>	Commune
2	Aménagement d'un tourne à droite	127 m <sup>2</sup>	Commune
3	Réalisation d'un giratoire	334 m <sup>2</sup>	Commune
4	Réalisation d'un giratoire	48 m <sup>2</sup>	Commune
5	Réalisation d'un giratoire	248 m <sup>2</sup>	Commune
6	Réalisation d'un giratoire	41 m <sup>2</sup>	Commune
7	Réalisation de stationnements	2 156 m <sup>2</sup>	Commune